

CHEMINONS ENSEMBLE N°39

Mairie de CHEMINON

LE MOT DU MAIRE

Si les vacances approchent pour certains, la vie de la commune ne connaît pas de repos. Ainsi, après les travaux de voirie et d'adduction d'eau potable débutés l'an passé enfin terminés, il reste encore bien d'autres projets à mener à leur terme.

Tout d'abord, abordons la question de l'épicerie et les nombreuses péripéties qui ont retardé l'installation de Mr et Mme MASSON. Il aura fallu bien des courriers et des appels téléphoniques pour que la situation se débloque et débouche sur la vente aux enchères du matériel de l'ancien occupant des lieux. Je remercie au passage Madame la sous préfète pour son soutien dans ce dossier. Si les horaires d'ouverture du matin semblent définitivement fixés, ceux de l'après midi dépendront de la fréquentation. En attendant, on ne peut qu'être satisfait d'avoir une ouverture de 17 h à 19 h y compris le dimanche !

A l'heure où j'écris ces mots, les chemins n'ont pas encore fait l'objet de leur entretien annuel. Ces travaux étaient prévus en mars puis en avril mais la météo et une panne de tracteur en ont décidé autrement. J'espère que les travaux d'entretien auront eu lieu au moment où vous lirez ces quelques lignes.

L'église continue également à nous poser des soucis avec la toiture pour laquelle une expertise est en cours. Un remplacement des ardoises manquantes devrait bientôt être effectué avec une clause de revoyure dans un an. Les procédures sont longues et ne seront sans doute pas achevées avant la fin du mandat. Les vitraux sont une seconde source d'inquiétude puisque cinq sur six présents dans la nef montrent des signes d'affaissement.

Nous commémorerons cette année le centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale. Une étude menée par Françoise PEROT concernant le remplacement des plaques nominatives sur le monument aux morts est en cours. Les travaux seront menés à terme avant le 11 novembre.

Enfin, Philippe PILLARD, après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein de la commune, prendra très prochainement une retraite bien méritée. Le conseil municipal se joint à moi pour lui souhaiter de réaliser tout ce qu'il n'a pas eu le temps de faire jusqu'à maintenant et de couler des jours heureux.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Thierry FARGETTE



Dans ce numéro :

<u>SPECIAL BUDGET</u> : Budget primitif de la commune	P. 2-3
<u>Aménagement du village</u> : Les derniers travaux en images	P.4
<u>Scolaire</u> : Inscriptions rentrée 2018—Cantine scolaire	P.5
<u>Scolaire</u> : Projet de regroupement pédagogique intercommunal dispersé	P.6
<u>La page des écoles</u>	P.7
<u>Voyage scolaire</u> <u>Pratique</u> : Permanences Gendarmerie -Escroqueries : se protéger - Horaires Perception et permanences des élus	P.8-9
<u>Histoire locale</u> : L'abbaye de Cheminon	P.10
<u>Agenda des manifestations à venir. Etat civil</u>	P.11- 12

SPECIAL BUDGET

Le 14 avril, la commune a voté le budget primitif pour l'année en cours. Les dépenses et recettes prévues se répartissent ainsi :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
DEPENSES D'EQUIPEMENT 95 200 €	SUBVENTIONS 13 580 €
EMPRUNTS 18 306 €	FOND DE COMPENSATION DE LA TVA 5 605 €
SOLDE D'EXECUTION REPORTE 932 €	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 81 321 €
	REPORT année 2017 = 13 932 €
TOTAL= 114 438 €	TOTAL = 114 438 €

N.B. : Les arrondis font parfois apparaître un total de pourcentage qui n'atteint pas exactement 100 %.

On note une diminution de 10 000 € de nos dépenses d'investissement par rapport à l'année 2017. Ceci est dû à l'obligation comptable d'équilibrer le budget annexe de l'eau.

Les principales dépenses d'investissement pour cette année concerneront le paiement des travaux d'eau débutés en 2017 ainsi que le paiement des travaux d'aménagement de la rue Haute en direction du cimetière du haut.

Concernant la mise aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite, nous finaliserons les travaux à la salle polyvalente ainsi qu'à l'église et débuterons les travaux à l'école.

Un important fond de compensation de la T.V.A. devrait nous être versé cette année suite à l'ensemble des travaux cités ci-dessus.

FONCTIONNEMENT

On note une augmentation d'environ 30 000 € des dépenses de fonctionnement. Ceci est dû à un virement du même montant au budget annexe de l'eau consécutif aux travaux entrepris sur le réseau d'eau dans le bas du village.

Ce virement limite d'autant notre capacité d'investissement.

DEPENSES = 498 129 €	RECETTES = 498 129 €
<p>CHARGES DE PERSONNEL 188 035 € 37,7 %</p>	<p>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 168 951 € 33,9 %</p>
<p>CHARGES A CARACTERE GENERAL 130 250 € 26,1 % (Energie, carburant, fournitures, petit matériel, assurances, maintenance...)</p>	<p>IMPOTS ET TAXES 190 574 € 38,3 %</p>
<p>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 70 753 € (Subvention budget eau, indemnités élus ...) 14,2%</p>	<p>RESULTAT REPORTE 113 865 € 23 %</p>
<p>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT 81 321 € 16,3 %</p>	
<p>INTERETS D'EMPRUNT 3 560 € 0,7 % ATTENUATION DE PRODUITS 24 010 € 4,8 % CHARGES EXCEPTIONNELLES 200 €</p>	<p>PRODUITS DE SERVICES 9 325 € 1,9 % AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 13 725 € 2,8 % PRODUITS EXCEPTIONNELS 880 € ATTENUATION DE CHARGES 809 €</p>

AMENAGEMENT DU VILLAGE : les derniers travaux en images

REFECTION DES CHEMINS

Plusieurs fois repoussée en raison des conditions météorologiques



et d'une panne mécanique, la réfection des chemins a débuté lundi 4 juin 2018.

La présence des trois employés municipaux est indispensable : deux d'entre eux apportent sur place le « gudmont » tandis que le troisième utilise une machine louée à cet effet pour tasser les matériaux.



AMENAGEMENT DE LA RUE HAUTE

(vers le cimetière de la mission)

Les travaux réalisés par l'entreprise COLAS sont achevés.

Le revêtement a été remplacé jusqu'à la dernière habitation.

Des bordures ont été installées.



TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA SALLE POLYVALENTE

Les premiers travaux ont concerné la mise en accessibilité des toilettes pour les personnes à mobilité réduite.

De même qu'au secrétariat de mairie, une tablette amovible a été installée à proximité du bar de la salle polyvalente pour le confort des personnes en fauteuil roulant.



AMENAGEMENT DU CIMETIERE DU JARDIN

JACQUET

Une allée a été aménagée par les employés municipaux afin de faciliter l'accès au point d'eau du cimetière.

INSCRIPTION A L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2018

Vous pouvez effectuer, dès maintenant, les démarches d'inscription de votre enfant à l'école primaire de Cheminon pour leur rentrée en petite section.

Les enfants nouvellement inscrits pourront venir faire une ou plusieurs demi-journées d'adaptation en juin et juillet.

Pour inscrire votre enfant, **vous devez d'abord vous rendre à la mairie de Cheminon avec les documents suivants :**

Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance

Un justificatif de domicile

Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : anti-diphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique DTP (carnet de santé ou photocopies du carnet)

La mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription.

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice Mme Massonnet en appelant l'école au 03.26.73.43.91

L'inscription de votre enfant sera enregistrée sur présentation :

Du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance

Du certificat d'inscription délivré par la mairie

D'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

CANTINE SCOLAIRE

Un essai d'accueil des élèves pour le déjeuner a débuté après les vacances de printemps. Un bilan sera fait avant les grandes vacances pour savoir si le dispositif sera reconduit à la rentrée prochaine. Et si oui, avec quel encadrement et quel montant de participation pour les familles ?

Depuis le 7 mai 2018, les familles fournissent un panier repas que les enfants prennent ensemble dans la salle de la garderie. Ils sont placés sous la surveillance de Maud PETIT et d'une deuxième personne volontaire et bénévole (institutrice ou parent d'élève). Les parents doivent fournir une attestation de responsabilité civile et s'engagent à régler la somme de 2,75 € par repas (charges de personnel et frais divers). Pour les inscriptions occasionnelles, elles se font :

- le vendredi pour le repas du lundi et du mardi
- le mardi pour le repas du jeudi et du vendredi

Les inscriptions se font auprès du secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.

« Il y a une cantine à l'école depuis le mois de mai.

J'adore la cantine parce que je mange avec mes amis et parce qu'on a le droit de jouer après. »



PROJET DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DISPERSÉ

Une réunion s'est tenue le 17 mai 2018 à Maurupt-le-Montois en présence des directrices des écoles de Maurupt-le-Montois, Cheminon et Trois-Fontaines, des maires des communes concernées, des représentants des parents d'élèves et de Mme PETIT Sonia, Inspectrice de l'Education Nationale pour la circonscription de Vitry-le-François. Le projet de regroupement pédagogique intercommunal dispersé (R.P.I.D.) des écoles des trois communes citées ci-dessus était l'objet de cette réunion.

Nos petites écoles situées en zone rurale rencontrent un certain nombre d'obstacles pour répondre aux exigences actuelles en matière de scolarité. La baisse régulière des effectifs fait craindre la fermeture d'une classe à Cheminon et Maurupt-le-Montois, entraînant de ce fait la « disparition » de l'école concernée, chacune ne disposant actuellement que de trois classes sur plusieurs niveaux. Ces éventuelles disparitions se feraient alors au profit des groupes scolaires de Sermaize-les-Bains ou Pargny-sur-Saulx. Cette situation serait par ailleurs un signal négatif en direction des familles qui voudraient s'installer dans nos villages déjà dépourvus de nombreux services publics.

Le projet proposé prévoit par conséquent le regroupement pédagogique des écoles de Cheminon et de Maurupt-le-Montois et la fermeture de l'école de Trois-Fontaines pour la rentrée de septembre 2019.

Ce qu'apporterait un regroupement de nos écoles (liste non exhaustive) :

- ▣ Fin des classes à triple ou quadruple niveaux*
- ▣ Appui à l'enseignement des langues*
- ▣ Possibilité d'une ouverture de classe CP dédoublée*
- ▣ Accès à des équipements communs en sciences et informatique*
- ▣ Mise à disposition d'un service de restauration collective*

De nombreux points restent à surveiller et à ajuster : les transports scolaires, la répartition des classes, la localisation des ATSEM et les horaires d'enseignement.

Mme PETIT, inspectrice de circonscription, indique que les conseils municipaux des trois villages doivent être consultés et une délibération sera nécessaire pour entériner le projet. Parallèlement, une consultation et un vote du conseil d'école devront être effectués. Elle fait part de sa volonté de soutenir le projet mais ne peut s'engager sur le nombre de postes qui resteront ouverts dans les années à venir, ceci dépendant du nombre d'élèves inscrits.

Toutes les instances devront avoir été consultées et leurs réponses devront être fournies pour le prochain comité de pilotage qui aura lieu au cours de la première quinzaine de septembre 2018.

LA PAGE DES ECOLES



Nous avons décidé de proposer des séances de **sophrologie** à l'école pour aider les enfants à mieux gérer leur anxiété, leur stress, les difficultés liées au sommeil, les problèmes de concentration, de mémorisation et d'agressivité. Il s'agit d'une sophrologie dynamique visant à relâcher les tensions, détendre le corps par le toucher, aider les enfants à se recentrer sur leurs sensations, apprendre à bien respirer (bien souffler et ouvrir sa cage thoracique pour inspirer).

La séance (menée par la sophrologue **Céline Otto**) débute en général par quelques minutes où l'enfant va se défouler, puis se recentrer sur son corps, sur sa respiration. Se déroulent ensuite plusieurs petits exercices (respiration, jeux, relaxation, visualisations, mouvements, exercices sensoriels...). Puis, l'enfant termine la séance en exprimant son vécu soit par la parole, soit par un dessin.

Ces séances viennent compléter le travail que nous menons sur les **émotions** depuis 2 ans en classe avec l'aide de **l'Association Partage 51**.

Cette association fait de la prévention contre les pratiques addictives dès le plus jeune âge en se basant sur le développement des **compétences psychosociales** en s'appuyant sur le kit : **Les amis de mon jardin**. Tout ce travail vise à faire acquérir aux enfants une certaine confiance en leur capacité d'affronter le monde et à renforcer le lien parent-enfant.

Les aventures des personnages (des légumes qui ont chacun un caractère bien différent) sont similaires à celles vécues par les enfants. Les histoires racontées par l'enseignante ou la conteuse de partage 51 **Catherine Pierrejean** aident les enfants à appréhender leurs différences et à souligner les traits communs qui les relient au groupe. La santé est évoquée de façon positive ; elle contribue à se sentir bien dans son corps, dans sa tête, dans ses relations aux autres à soi-même.



CE QU'EN DISENT LES ENFANTS

« Moi, quand j'ai fait la sophrologie pour la 1^{ère} fois, je me suis sentie bien. »

« La sophrologue nous apprend à nous détendre et à jeter nos peurs, grâce à des exercices qui font du bien ; comme gonfler un ballon avec nos émotions, courir et faire passer une balle tout autour de notre corps.

Puis on se repose et on se concentre sur notre respiration en écoutant une musique relaxante. »

« Une conteuse vient à l'école de Cheminon nous raconter les histoires des « Amis de mon jardin » pour nous faire réfléchir sur les émotions des personnages et les nôtres en même temps.

On apprend à mieux se connaître et à mieux comprendre les autres. »

VOYAGE SCOLAIRE

22 élèves de CE2, CM1 et CM2, accompagnés de leur enseignante, Mme Sophie HUYET, et de deux parents d'élève, sont partis en classe de découverte en Bretagne, à PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ, dans le département des Côtes-d'Armor, à 25 km à l'est de St Brieuc.

Les enfants racontent :

Nous avons passés une semaine inoubliable. Pour certains, c'était la première fois qu'ils découvriraient la mer. Nous avons vécu de bons moments ensemble. Nous avons fait des activités intéressantes, qui nous ont appris beaucoup de choses sur le milieu marin (pêche à pied, sortie en bateau, promenade sur le littoral, visite de deux ports et d'un mareyeur). Nous avons découvert la pratique du char à voile et, même s'il n'y avait pas de vent, nous nous sommes bien amusés. Pour terminer le séjour, nous avons participé à une chasse au trésor qui nous a menés dans les rues de la ville et sur le chemin des contrebandiers.



PRATIQUE :

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PERCEPTION

Depuis le 1er avril 2018, les horaires d'ouverture de la Trésorerie de Sermaize-les-Bains sont les suivants :

Lundi : fermé au public toute la journée

Mardi : ouverture de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Mercredi : ouverture de 9h à 12h

Jeudi : fermeture au public toute la journée

Vendredi : ouverture de 9h à 12h

Permanences des élus à la mairie de Cheminon :

Tous les mardis de 18h30 à 19h30.

PRATIQUE :

INFORMATION DE LA GENDARMERIE

Depuis le mois de mai 2018, une permanence de la gendarmerie s'effectue à la mairie de Cheminon tous **les mardi après-midi de la deuxième semaine de chaque mois**.

Un gendarme est votre interlocuteur privilégié pour recevoir toutes vos doléances (plaintes – problèmes de voisinages – tranquillité résidences - procurations – conseils etc....)

Escroqueries, fraudes, arnaques Comment se protéger ?

LES 10 COMMANDEMENTS

- 1/ Je n'inscris pas mon code sur un support rattaché à la carte de paiement et ne le communique pas en qualité de mot de passe.
- 2/ Je compose mon code à l'abri des regards en masquant le clavier. Je ne communique en aucun cas mon pseudo et mon mot de passe assurant ainsi la sécurité de mes comptes internet.
- 3/ Je ne quitte jamais de mes yeux mon moyen de paiement, y compris lorsqu'il est utilisé avec un terminal de paiement.
- 4/ je ne réalise jamais la même opération deux fois sur le même terminal pour un seul et même paiement.
- 5/ Je vérifie régulièrement mon relevé de compte surtout après un paiement en ligne ou l'utilisation de ma carte bancaire.
- 5/ Je ne communique jamais mes coordonnées bancaires ou les renseignements de ma carte sans m'être assuré préalablement par un autre auprès de l'organisme demandeur de la raison de la demande.
- 7/ Je préserve mon identité et mon intimité en tout circonstance.
- 8/ Je vérifie par téléphone auprès de l'administration concernée ou du **17**, la qualité du fonctionnaire ou de l'agent administratif qui désire entrer dans mon domicile.
- 9/ J'agis de même envers le vendeur ambulant ou le représentant qui se présente à mon domicile sans annonce préalable ou par trop insistant pour y pénétrer.
- 10/ Je note précieusement tout numéro de téléphone ou d'immatriculation de véhicule de la personne qui se présente à mon domicile sans y avoir été invitée et n'hésite pas à communiquer ces renseignements au **17**.

A consulter: http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/aide_aux_victimes/fiche-oclclic

VICTIME D'ESCROQUERIE ?

Informations, conseils, assistance
INFO ESCROQUERIES

0 805 805 817 Service 5 appel gratuits
lundi-vendredi / 9h-18h30

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalment.gouv.fr

POLICE NATIONALE DFNationale Police Nationale

L'ABBAYE DE CHEMINON : *Episode 1. NAISSANCE*

Même si, de nos jours, ne subsistent que peu de ruines de cette abbaye qui a pourtant vécu durant 700 ans, quelques traces écrites demeurent. Monsieur THOMAS rédigea un long texte en 1963 sur ce sujet, en s'inspirant d'un petit almanach dont il était le propriétaire et dans lequel l'abbé Favre écrivit un document consacré à Cheminon et ses environs.

Au cours de l'année 1100, les frères Alard et Albéric, originaires de l'abbaye d'Arrouaise entre Arras et Péronne, cherchaient un emplacement pour fonder une abbaye et ses dépendances.

La forêt s'étendait alors sur 450 km². Les moines choisirent une clairière située dans la forêt de Luiz, nom que l'on retrouve dans Villiers-en-Lieu et dans les bois dits « Les lieux » en face de Saint-Vrain. Une épaisse lisière d'épineux rendait la forêt quasiment inaccessible. Les arbres y étaient puissants et gigantesques. Une forêt aussi étendue engendrait des pluies abondantes et la Bruxenelle était alors une vraie rivière. Elle portait alors le nom de Brosson puis Brusson que le hameau a conservé.

Deux chemins traversaient cette forêt et se rejoignaient à l'emplacement où allait être fondée plus tard Cheminon (ceci explique son nom : en latin, chemin se dit caminus).

Les deux frères Alard et Albéric obtiennent du comte Hugues de Champagne la concession d'un territoire et des dons pour fonder leur abbaye. Plusieurs autres bienfaiteurs permettent la naissance de cette abbaye : Chapitre de Compiègne, Isembart chevalier de Vitry, Dodon fils de Hubert chevalier, Richer de Ponthieu et Lambert de Blesmes. Le pape confirme ces dons dans une bulle datée du 22 septembre 1103. Les limites de leur territoire s'étendaient du ruisseau de Brédée, au nord Renaual, le Chaufour, la Blanche Côte, les Duresfosses et rejoignaient au Fays le chemin qui constituait la limite sud.

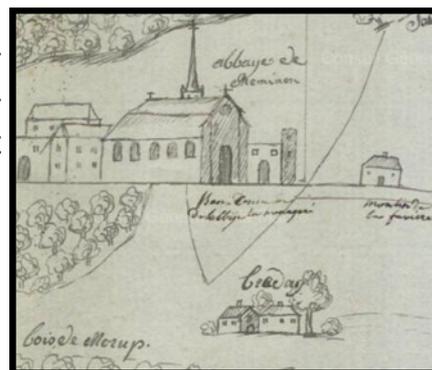
Un énorme travail de débroussaillage fut accompli avec l'aide d'autres religieux, les convers.

Leur première mission fut de défricher un espace pouvant accueillir des abris sommaires et édifier une chapelle en bois. Puis un débroussaillage plus intense permit de préparer un terrain cultivable. Une carrière fut creusée afin d'extraire du sable et de la pierre à bâtir. Les convers construisirent un four à chaux, un four pour la cuisson des tuiles. Ils installèrent une forge pour fabriquer leurs outils et instruments de culture. Puis les travaux pour la construction des divers bâtiments de l'abbaye débutèrent.

Tous les bâtiments furent achevés en 1109. L'abbaye fut consacrée à Saint-Nicolas comme l'était celle d'où provenaient les frères. C'est pourquoi Cheminon a adopté comme patron ce saint qui y est fêté tous les ans.

Sources : « L'abbaye de Cheminon » THOMAS, 1963

<http://inventaire-patrimoine.cr-champagne-ardenne.fr>



MANIFESTATIONS A VENIR : Agenda

FETE DE LA MUSIQUE

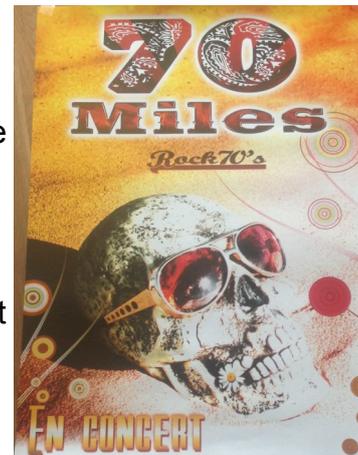
SAMEDI 16 JUIN 2018 SOUS LES HALLES

AU PROGRAMME :

18h : PEY'S and PEG'S : Marion PEYSKENS, accompagnée de Pierre-Guy LARCELET , vous proposera des reprises variées.

À partir de 19h : ambiance reggae avec le groupe ÈKO

A partir de 21h : 70 MILES : Rock et Hard Rock des années 70 et plus !



Buvette et restauration sur place. Entrée gratuite



L'association remercie toutes les personnes présentes, acheteurs, bénévoles... lors de son traditionnel marché aux fleurs qui fut un succès.

La kermesse des écoles aura lieu le Samedi 7 Juillet 2018

Dans la cour de l'école de Cheminon

Un petit spectacle de la part des enfants, des jeux et pour finir un p'tit repas.

Les membres de l'association

FESTIVITES 14 JUILLET

VENDREDI 13 JUILLET

Buffet froid sur inscription et **soirée dansante ouverte à tous** par le Comité des Fêtes.

A partir de 21h30, distribution des lampions et départ du cortège à 22h.

23 heures : Feu d'artifice offert par la municipalité.

SAMEDI 14 JUILLET

Cérémonie au Monument aux Morts à partir de 12h, suivie du verre de l'amitié.

À partir de 15h30, toutes les associations de Cheminon seront présentes à la salle polyvalente et au stade pour accueillir petits et grands sur les stands de jeux.

Un goûter sera offert aux enfants.



DIMANCHE 22 JUILLET 2018 : Brocante organisée par le Comité des Fêtes.

Renseignements et Inscriptions : Mme Marie-France CASTELLO 03-26-73-01-31

25.26 AOUT 2018 : Fête Patronale. Animation musicale sous les Halles par System Dance. Buvette et restauration sur place par l'ASC.

Mairie de Cheminon

Retrouvez-nous sur
Internet !
www.cheminon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi et samedi
De 9h à 12h

Téléphone :
03 26 73 12 03
Messagerie :
mairie.cheminon@orange.fr

COMMUNICATION DE L'ASC

La saison 2017/2018 se termine et la fin de saison reste compliquée puisque certains licenciés seniors ne se sentent pas impliqués par la vie du club mais nous aurons largement le temps d'en reparler lors de notre assemblée générale qui se déroulera courant Juin.

67 licenciés ont signé au club cette saison (43 seniors, 11 débutants, 12 dirigeants et dirigeantes et 1 arbitre).

Le bureau souhaite remercier tous et toutes les bénévoles qui se sont investis tout au long de la saison, les parents qui font les trajets tous les samedis pour accompagner leurs enfants sur les plateaux mais aussi les quelques supporters qui suivent la vie du club.

La prochaine saison va arriver à grands pas, après l'organisation du 14 Juillet et de la fête, aussi nous attirons l'attention sur le fait que nous sommes toujours à la recherche de dirigeants motivés.

Le statut de l'arbitrage nous impose d'avoir un arbitre au club, si quelque fois des volontaires étaient intéressés par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le club.

Bonnes vacances (bien méritées) à tous et toutes.

Etat civil

DECES

OLIVIER Delphine, domiciliée 13 rue Haute, le 25 mars 2018 à l'âge de 44 ans

FALSETTI Paulette, domiciliée 43 rue Haute, le 7 mai 2018 à l'âge de 89 ans

NAISSANCES

Alice RUBINI, le 16 janvier 2018, de Jonathan RUBINI et Alexandra COTTRAY, domiciliés 17 rue de Trois-Fontaines

Ezio BEL, le 29 janvier 2018, de Bryan BEL et Mégane CARROIS, domiciliés 22 rue René Connesson

Livio COLLIGNON, le 19 mars 2018, de Samuel COLLIGNON et Géraldine PAULIAT, domiciliés 14 rue Lallement

Cléa et Enzo WITKOWSKI-LABARRE, le 29 mars 2018, de Vincent WTKOWSKI et Julie LABARRE, domiciliés 21 rue de Sablons

Lucien HATTON, le 5 mai 2018, de Julien et Valentine HATTON, domiciliés 6 rue Bénard

NOUVEAUX HABITANTS

Samuel COLLIGNON et Géraldine PAULIAT, 14 rue Lallement

Claude COMESSE et Marie-Claude MARSEILLE, 2 bis rue de l'abbaye

Julien CONTENOT, 43 rue René Connesson

Christophe HANCE, 3 bis rue de Maurupt

Sandrine HUSSENET, 2 rue Bénard

Eugénie OBELLIANNE et Alexandre THIEBLEMONT, 6 rue de l'abbaye